CLUB DE PLONGÉE DU V^{ème}



ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837

AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335

AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU Vème ARRONDISSEMENT

SIEGE SOCIAL: MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS

PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS V^{ème}

CLUB DE PLONGÉE DU V^{ème} Tarifs - Saison 2018 - 2019

La cotisation inclut notamment :

- les séances de piscine :
 - o à la piscine Jean Taris, 16 rue Thouin, Paris 5^e :
 - Plongée et Nage PMT les mercredis de 19h30 à 21h00 et le jeudi de 18h00 à 19h30
 - Hockey les mercredis de 21h00 à 22h30
 - à la piscine Roger Vergne, 31 rue du Cdt René Mouchotte, Saint Mandé: Plongée et Nage PMT, initiation / séances enfants des membres du club (nombre limité), les samedis de 18h00 à 20h00
- les séances de fosse à Antony (104 rue Adolphe Pajeaud RER B Les Baconnets) : une ou deux séances par mois, de 20h00 à 21h00 ou de 21h00 à 22h00 (détails et inscriptions sur le site web du club)
- les cours de théorie de plongée (à la maison des associations, 4 rue des Arènes, 5e)

Elle vous permet par ailleurs d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons. Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents.

TARIFS PLONGEURS-HOCKEYEURS ET HOCKYEURS

Le tarif se calcule en additionnant la cotisation annuelle au club, la licence fédérale, l'assurance selon le choix (L1 ou L2 ou L3, base ou TOP) et pour les nouveaux membres uniquement, le droit d'entrée.

COTISATION CLUB		+	+	+ ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE**				
PLONGEURS HOCKEYEURS	HOCKEYEURS	DROIT ENTRÉE*		Piscine***	Loisir 1 Base / TOP	Loisir 2 Base / TOP	Loisir 3 Base / TOP	
270,00€	171,00€	50,00€	39,70€	11€	20€ / 39€	25€ / 50 €	42€ / 83€	

^{*} Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du V^{ème}.

TARIF JEUNES (étudiant(e)s de moins de 26 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription / enfants des membres préinscrits au club, de moins de 16 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription)

- Les étudiant(e)s de moins de 26 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de 160 euros tout compris (droit d'entrée, cotisation, assurance et licence Loisir 1 Base), sous réserve de la présentation d'un justificatif. Ce tarif est le même quelle que soit l'activité pratiquée.
- Les enfants des membres déjà inscrits, de moins de 16 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription, bénéficient d'un tarif spécifique de 100 euros tout compris (droit d'entrée, cotisation, assurance et licence Piscine), sous réserve de remplir un dossier d'inscription et que le nombre maximal de places disponibles ne soit pas atteint.

TARIFS ENCADRANTS ET MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Le tarif se calcule en additionnant la cotisation annuelle au club, la licence fédérale, l'assurance selon le choix (L1 ou L2 ou L3) et <u>pour les nouveaux membres uniquement</u>, le droit d'entrée.

COTISATION CLUB		+	+	+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE				
		DROIT ENTREE	LICENCE					
MF1/MF2/EF1	E1/E2		FFESSM	Piscine	Loisir 1 Base /	Loisir 2 Base /	Loisir 3 Base /	
Membre Bureau					TOP	TOP	TOP	
13,50 €	54,00 €	50,00 €	39,70 €	11€	20 € / 39 €	25 € / 50 €	42 € / 83 €	

^{**} Il s'agit de tarifs négociés par la FFESSM avec AXA. La différence entre les assurances AXA BASE et TOP tient à la couverture – cf. tableau des garanties) ; d'autres compagnies couvrent également la plongée.

^{***} Pour la pratique du hockey subaquatique en piscine (compétitions incluses) à l'exclusion de toute (autre) activité en mer